



Au cœur
de vos droits

Association québécoise
Plaidoyer-Victimes



Rapport
annuel 2016
2017

Sommaire

1 Mot de la directrice générale... 4

2 À propos de l'AQPV... 5

La mission... 5

Les valeurs... 5

Le conseil d'administration... 6

L'équipe de travail... 6

Les bénévoles... 6

3 Vie associative... 7

Nos membres... 7

Nos liens avec les membres... 9

4 Bilan des activités 2016-2017... 10

Défense des droits... 10

Information aux victimes... 14

Sensibilisation... 16

Formations... 18

Concertation et partenariats... 20

Communications... 22

Participation à des activités... 24

5 Ressources et dépenses... 25

6 Ministères subventionnaires en 2016-2017... 26



An aerial, top-down photograph of a diverse group of people walking on a cobblestone street. The people are scattered across the frame, some walking in small groups and others alone. They are wearing various winter coats and jackets in colors like red, black, brown, and blue. The cobblestones are a mix of grey and light-colored stones, creating a textured background. The overall scene conveys a sense of community and movement.

Au cœur
de vos *droits*

Mot de la directrice générale

Lorsque vient le temps de présenter le fruit du travail d'une année sous la forme d'un rapport annuel, nous mettons beaucoup de soins à dresser l'ensemble des réalisations de ces 365 jours et ne lésinons pas sur les tableaux, chiffres, énumérations, etc. Nous avons à cœur de présenter le travail accompli à nos membres, à nos partenaires et à nos bailleurs de fonds. Les pages qui suivent en disent long sur cette année 2016-2017, sur l'engagement envers nos membres, les nombreuses collaborations, les formations, les consultations, les revendications et la motivation sans cesse renouvelée de transmettre aux victimes l'information qui pourrait faire la différence dans leur parcours dans le système de justice. Il y a ce qu'on a accompli et il y a ce qui alimente notre détermination et notre motivation à poursuivre la mission amorcée il y a bientôt 35 ans.

Cette année, nous avons entrepris un ambitieux projet de formation sur les droits reconnus par la Charte canadienne des droits des victimes. Cette formation nous permet de rencontrer des personnes qui œuvrent dans des secteurs très diversifiés de l'aide aux victimes et c'est l'occasion d'échanger sur la pratique et sur l'application des droits reconnus par la Charte et d'autres textes législatifs. Force est de constater que ces droits sont peu connus, tout comme le sont à peine les textes qui les soutiennent. C'est un réel défi qui nous est lancé de les faire connaître aux intervenantes et aux intervenants ainsi qu'au grand public.

Au cours de nos rencontres, nous avons constaté un réel intérêt de la part des intervenantes et intervenants autour des droits des victimes et de leur application et nous avons à développer des formules adaptées afin de les rejoindre. Nous savons qu'il n'est pas toujours facile de dégager les équipes pour de la formation, aussi des outils d'information pratiques, concrets et adaptés devront aussi être développés. Ce projet est au cœur de notre mission. C'est une occasion qui nous est donnée de rencontrer des acteurs clés à travers le Québec et de «prendre le pouls» du travail terrain. Un exercice qui nous stimule et pour lequel nous poursuivrons nos efforts.

Cette année, nous terminons aussi, en quelque sorte, une première étape dans l'édition des guides de la série *Droits et recours des victimes d'actes criminels*, avec le lancement prévu, en juin 2017, du guide «Quand la victime est mineure». Cette série, amorcée en 2013, comporte maintenant quatre guides qui répondent aux questions que les victimes peuvent se poser en regard de leur parcours dans le système de justice. Le guide «Quand la victime est mineure» vient compléter la série, en détaillant la participation des personnes mineures dans le système de justice pénale, et ce, que le contrevenant soit un adulte ou un adolescent.

Il s'agissait là aussi d'un projet ambitieux qui s'est déroulé au cours des quatre dernières années et qui a grandement monopolisé les ressources humaines de l'Association. Nous pouvons être fiers du travail accompli. Il s'agit de guides uniques au Québec qui répondent aux besoins des victimes et de leurs proches, des intervenants et aussi des étudiants de niveau collégial et universitaire. Là encore, l'AQPV a pu bénéficier de la collaboration et de l'expertise d'un grand nombre de personnes, en plus des auteurs. Nous les remercions toutes et tous d'avoir accepté de participer à ce projet. De notre côté, il nous reste à faire connaître le plus possible cette série et à la maintenir à jour. Un autre défi à relever!

D'autres nouveautés ont été développées ou introduites en cours d'année, que l'on pense à la formation «Les victimes face au système de justice: le connaître pour mieux intervenir» qui peut maintenant être offerte «à la carte» ou à la nouvelle formation intitulée «Le système de justice pénale pour les adolescents: le connaître pour mieux intervenir auprès des victimes». Et que dire de ce 10^e numéro des *Cahiers de PV – Antenne sur la victimologie* paru en octobre 2016 sur le thème des violences basées sur l'honneur?

Tout cela n'aurait bien sûr pas été possible sans l'engagement soutenu et le professionnalisme de toute l'équipe de travail: Marisa Canuto, coordonnatrice de projets, Katia Leroux, agente de recherche et d'information et Dorra Sediri, adjointe administrative. Un très grand merci à toutes. J'ai également le grand plaisir de collaborer de façon soutenue avec la présidente du conseil d'administration, Arlène Gaudreault, qui s'investit sans compter dans la réalisation de la mission de l'AQPV. Merci à toi Arlène.

Je ne voudrais pas terminer ce mot sans le dédier aux nombreuses victimes d'actes criminels au Québec qui entreprennent, chacune, un processus de rétablissement qui lui est personnel, et certaines d'entre elles, un processus devant les tribunaux. Les victimes sont souvent silencieuses, mais de temps en temps aussi, elles nous interpellent sur la place publique. Pensons notamment aux femmes autochtones, aux victimes d'agressions sexuelles sur les campus universitaires, et, bien sûr, aux proches des victimes de l'attentat survenu à Québec.

L'AQPV est bel et bien «Au cœur de vos droits». Une association engagée, humaine, à l'écoute et professionnelle.

Marie-Hélène Blanc
Directrice générale

À propos de l'AQPV

2

La mission

La mission de l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes (AQPV) est de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts des victimes d'actes criminels. Depuis près de 35 ans, nous organisons des activités de sensibilisation et produisons des outils d'information juridique vulgarisée. Nous mettons en œuvre un programme annuel de formation destiné aux personnes qui accompagnent les victimes dans leur rétablissement et leur parcours dans le système de justice. Nous militons pour les droits et les intérêts collectifs des victimes d'actes criminels tant auprès des instances provinciales que fédérales. Nous offrons des services de référence aux victimes, adultes et mineures, et à leurs proches.

Les valeurs

Les membres de l'AQPV partagent des valeurs qui se reflètent dans les engagements et les réalisations de l'Association :

- Le respect des droits fondamentaux tels que le respect des différences, les principes d'égalité et de tolérance ;
- La reconnaissance de l'engagement et de l'apport des membres et des partenaires ;
- L'ouverture d'esprit qui se traduit notamment par l'écoute, la disponibilité et la capacité de s'ajuster aux changements sociaux ;
- Le professionnalisme, la rigueur et l'intégrité dans la conduite des activités et des projets.

Les membres de l'Association se reconnaissent dans ces valeurs inscrites au préambule des statuts et règlements de l'AQPV. Elles guident la gestion, le fonctionnement et le développement de l'Association.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration (C. A.) est composé de neuf membres élus en assemblée générale annuelle. Selon les statuts et règlements de l'Association, seuls les membres associatifs et individuels peuvent occuper un siège au C. A. Les membres sont élus pour un mandat de deux ans, renouvelable.

Au cours de l'année 2016-2017, les membres se sont réunis à cinq reprises en assemblée ordinaire. Les membres du C. A. sont impliqués dans les activités en fonction de leur expertise et des besoins de l'Association. Ainsi, plusieurs ont contribué tant à la réflexion qu'à des projets spécifiques, sans compter l'implication soutenue de la présidente, M^{me} Arlène Gaudreault, qui est également porte-parole de l'Association.



Dans l'ordre habituel (rangée du haut) : Claude Bussières, Marie-Eve Lamoureux, Marie-Hélène Blanc (directrice générale), Fabien Michaud, Manon Monastesse et Sylvie Gravel.

Absentes de la photo : Arlène Gaudreault, Lise Poupart, Sophie Lavergne et Marie Claude Morin.

Arlène Gaudreault	Présidente
Lise Poupart	Vice-présidente
Fabien Michaud	Trésorier
Claude Bussières	Administrateur
Sylvie Gravel	Administratrice
Marie-Eve Lamoureux	Administratrice
M ^e Sophie Lavergne (départ en cours de mandat)	Administratrice
Manon Monastesse	Administratrice
Marie Claude Morin	Administratrice

L'équipe de travail



Dans l'ordre habituel : Katia Leroux, Marisa Canuto, Marie-Hélène Blanc et Dorra Sediri.

Marie-Hélène Blanc	Directrice générale
Marisa Canuto	Coordonnatrice de projets
Katia Leroux	Agente de recherche et d'information
Dorra Sediri	Adjointe administrative

Les bénévoles

En 2016-2017, l'Association a recruté plusieurs bénévoles par le biais du Centre d'action bénévole de Montréal. Les bénévoles ont répondu à deux « offres de bénévolat » spécifiant les besoins de l'AQPV au niveau des communications et du travail administratif. Pas moins de sept bénévoles ont été recrutés et ont pu ainsi soutenir les activités de l'Association. Nous tenons à souligner, en particulier, l'engagement de **M^{me} Anaïs Danel**, qui nous guide dans le merveilleux monde du web 2.0, et la polyvalence et l'efficacité de **M^{me} Amélie Ouellet**, qui est avec nous deux jours par semaine et qui nous aide à maintenir nos bases de données à jour. Vous nous êtes précieuses !

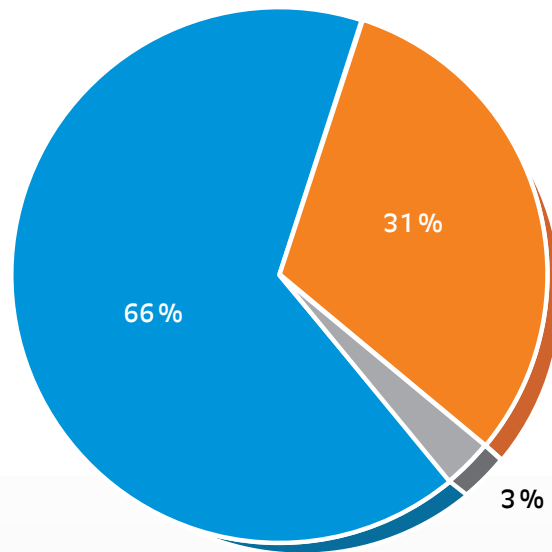
Vie associative

L'Association est forte de la présence de ses membres (organismes ou individus) qui proviennent de toutes les régions du Québec et qui œuvrent majoritairement dans le domaine de l'aide aux victimes. Grâce à leur appui, elle peut poursuivre sa mission et ses objectifs.

Nos membres

Au 31 mars 2017, l'Association comptait 157 membres, incluant 45 nouvelles adhésions, provenant de partout à travers le Québec. Les membres associatifs (organismes à but non lucratif et organisations communautaires) représentaient 66 % du membership de l'Association, les membres individuels comptaient pour 31 % et les membres partenaires (organismes gouvernementaux, paragouvernementaux, associations professionnelles et corporations privées) constituaient moins de 3 %.

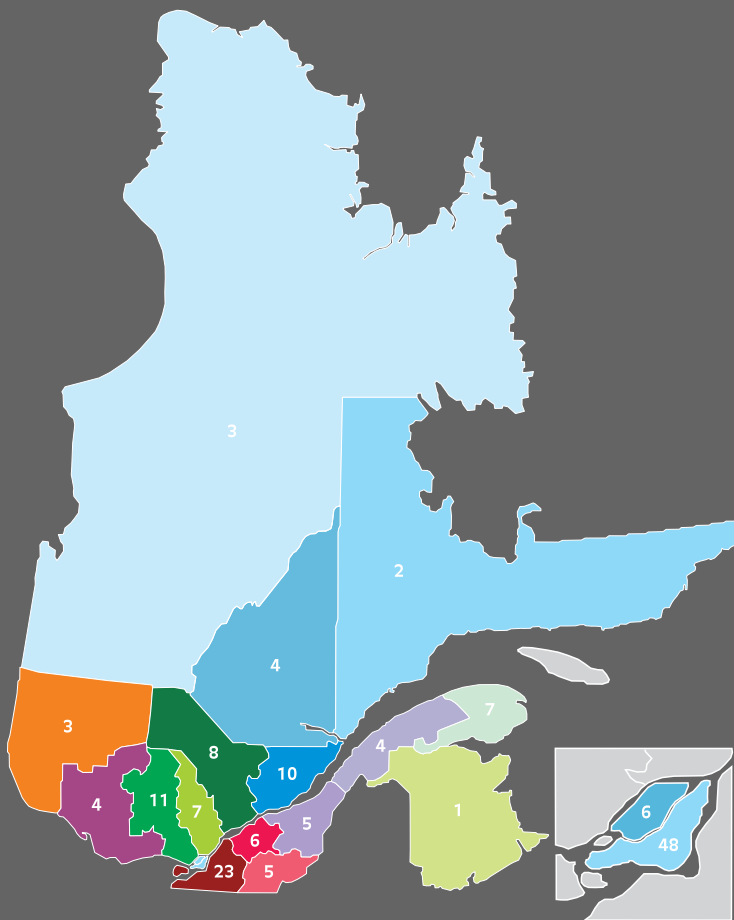
Pourcentage (%) de membres par catégories



Dans un souci de simplifier l'adhésion et le renouvellement à l'AQPV, de faciliter l'inscription aux événements et aux formations et de réduire l'impression de papier et l'échange de correspondance postale, une zone membre a été développée au cours de l'année 2016-2017 sur le site Internet de l'Association. Un plus pour nos membres et... Un plus pour l'environnement!

- Associatif (n = 104)
- Individuel (n = 49)
- Partenaire (n = 4)

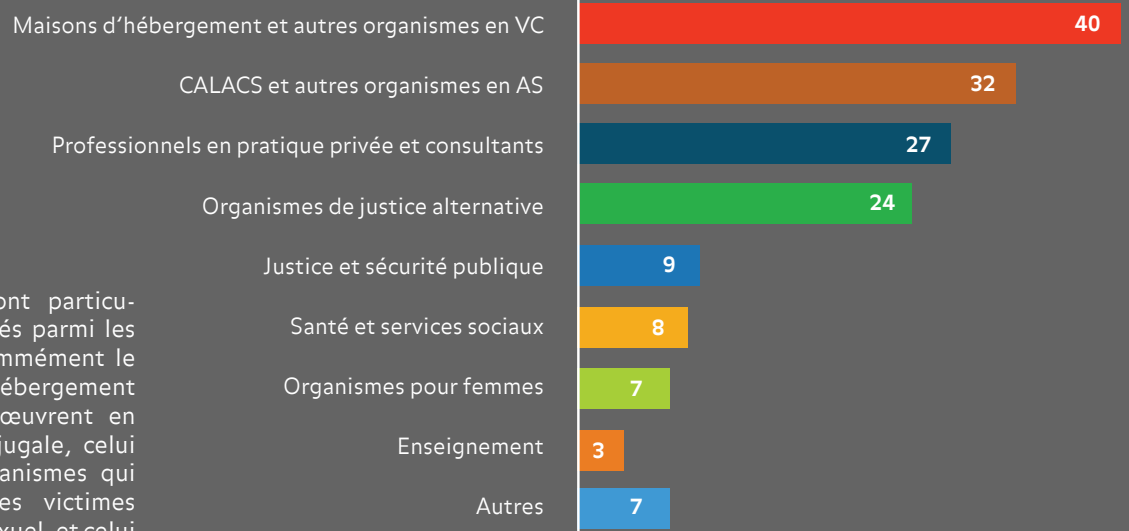
Répartition des membres par région administrative



Région administrative	Total	Pourcentage
Montréal	48	31 %
Montérégie	23	15 %
Laurentides	11	7 %
Capitale-Nationale	10	6 %
Mauricie	8	5 %
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	7	4 %
Lanaudière	7	4 %
Laval	6	4 %
Centre-du-Québec	6	4 %
Chaudière-Appalaches	5	3 %
Estrie	5	3 %
Bas-Saint-Laurent	4	3 %
Saguenay – Lac-Saint-Jean	4	3 %
Outaouais	4	3 %
Nord-du-Québec	3	2 %
Abitibi-Témiscamingue	3	2 %
Côte-Nord	2	1 %
Hors-Québec (Nouveau-Brunswick)	1	1 %

Bien qu'un nombre important de membres proviennent de Montréal, le caractère provincial de l'Association se reflète bien dans la répartition de ses membres dans l'ensemble des régions du Québec.

Répartition des membres selon le milieu de pratique



Trois grands réseaux sont particulièrement bien représentés parmi les membres de l'AQPV, notamment le réseau des maisons d'hébergement et des organismes qui œuvrent en matière de violence conjugale, celui des CALACS et des organismes qui interviennent auprès des victimes d'agression à caractère sexuel, et celui des organismes de justice alternative.

Nos liens avec les membres

Les membres de l'AQPV sont également des partenaires dans plusieurs activités. Aussi, l'Association répond à des demandes précises. En voici quelques exemples en 2016-2017.

Une collaboration fructueuse

L'AQPV a appuyé une demande de soutien financier déposé par la **Maison Monbourquette** au Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels pour le projet «Sensibilisation au deuil en contexte de mort traumatique». Le financement a été octroyé, et pour remercier l'AQPV de son appui, la Maison Monbourquette et le Centre de formation Monbourquette ont offert gracieusement aux membres de l'AQPV quelques places aux sessions de formations développées dans le cadre du projet. L'information a été diffusée aux membres de l'AQPV et ils ont ainsi pu en profiter. Un bel avantage que d'être membre de l'AQPV!



Une démarche conjointe

L'AQPV a mené une démarche conjointe avec le **CALACS de l'Ouest-de-l'Île** afin d'obtenir des explications sur le cheminement d'une plainte pour agression sexuelle déposée au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) s'étant soldée par la fermeture du dossier sans accusation. Une première lettre a été transmise au mois de juillet 2016 au commandant des crimes majeurs du SPVM et une rencontre a eu lieu avec un assistant-directeur au mois de mars 2017. Bien que nous ayons obtenu l'autorisation de la victime, il n'a pas été possible de discuter précisément de son dossier, mais nous avons pu échanger sur nos préoccupations quant à certaines procédures et aussi des délais d'enquête qui avaient mené, dans le cas qui nous préoccupe, à la fermeture du dossier pour cause de délai de prescription. L'officier du SPVM nous a également assuré qu'il rencontrerait la personne ayant déposé la plainte si elle le désirait. Cette dernière n'a pas considéré cette option.



Un appui renouvelé

Comme elle l'a fait à quelques reprises par le passé, l'AQPV a de nouveau offert sa collaboration au **Centre de services de justice réparatrice (CSJR)** ainsi que son appui à une demande de soutien financier pour le projet « Mise en place et développement en régions des services de rencontres détenus-victimes et de face-à-face ». Nous avons été heureux d'apprendre qu'un financement leur a été accordé.



Un partage d'expertise

L'Association entretient plusieurs collaborations avec l'**Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD)**. Cette année, elle a entre autres été sollicitée pour la rédaction d'articles à paraître dans l'*AFPAD EXPRESS*. Ainsi, la directrice générale Marie-Hélène Blanc a signé l'article «L'information, la pierre angulaire de la défense des droits des victimes d'actes criminels» dans l'édition d'avril 2016 et la présidente Arlène Gaudreault l'article «Le projet de loi n° 64 sur l'immatriculation des armes d'épaule ou l'aboutissement d'un long combat», dans le numéro de juin 2016.



Bilan des activités 2016-2017

Défense des droits

L'AQPV défend les droits et les intérêts collectifs des victimes d'actes criminels auprès de différentes instances, tant au Québec qu'au Canada. Par ses représentations et son action militante, l'Association contribue à l'amélioration des politiques, des législations et des pratiques dans plusieurs sphères d'intervention.

Charte canadienne des droits des victimes - Des droits et des recours méconnus

En 2016-2017, l'AQPV a obtenu un financement de la part du ministère de la Justice du Canada, en collaboration avec le ministère de la Justice du Québec, pour le projet « Informer les intervenants impliqués auprès des personnes victimes ainsi que les personnes victimes des impacts de la Charte canadienne des droits des victimes ». Deux grands objectifs sont poursuivis : d'une part, **former** les intervenants sur les droits et les recours des victimes reconnus par la Charte, et, d'autre part, **informer** les victimes et leurs proches des droits et des recours qui leur sont reconnus en vertu de la Charte.

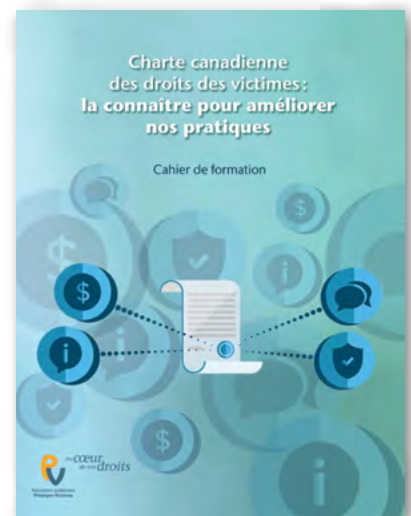
La mise en marche du projet a permis de développer son premier volet en cours d'année, soit la formation intitulée « La Charte canadienne des droits des victimes : la connaître pour améliorer nos pratiques ». La présidente de l'AQPV, M^{me} Arlène Gaudreault a accepté d'en être la formatrice, elle qui détient une expertise unique au Québec en matière de droits des victimes d'actes criminels.

Afin de bien cerner les besoins des intervenantes et intervenants, l'AQPV a animé deux groupes de discussion composés de 20 personnes, qu'elle remercie d'ailleurs chaleureusement pour leur participation !

L'analyse des échanges sont venus confirmer l'hypothèse d'un réel besoin de formation, en plus de la nécessité de développer des outils de sensibilisation adaptés aux deux publics cibles, soit les intervenants et les victimes d'actes criminels.

Plusieurs intervenants ont vu dans l'offre de cette formation l'opportunité de mettre à l'ordre du jour les droits des victimes et aussi l'importance de la concertation. En 2016-2017, elle a été donnée à plusieurs reprises à **100 personnes** provenant de publics différents (voir tableau ci-contre). Elle est maintenant offerte gratuitement en plusieurs formats :

- Formation de 7 heures ;
- Atelier-conférence de 3 heures ;
- Conférence de 1 heure.



Participants aux groupes de discussion

8 décembre 2016		9 décembre 2016	
Alana Boileau	Femmes autochtones du Québec	Rita Acosta	Mouvement contre le viol et l'inceste
Catherine Cartier	CAVAC de la Montérégie	Samia Belouchi	Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail
Serge Charbonneau	Regroupement des organismes de justice alternative du Québec (ROJAQ)	Marick Bertrand	Ligne Aide Abus Aînés
Liliane Côté	Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale	Noé Fillaud	Centre de Ressources et d'Intervention Pour Hommes Abusés Sexuellement dans leur Enfance (CRIPHASE)
Christian Favreau	Association des organismes de justice alternative du Québec (ASSOJAQ)	Hélène Hauspied	Centre des femmes de Montréal
Louise Lamoureux	Secrétariat aux aînés	Nicole Pierre Charles	CIUSSS/Installation Centre Jeunesse
Anik Larose	Association du Québec pour l'intégration sociale – Institut québécois de la déficience intellectuelle (AQIS – IQDI)	Claire Rebillard	L'Escale pour elle
Isabelle Legault	Sûreté du Québec	Véronique Rhodet	DPJ - Montréal
Jennifer Lys Grenier	Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)	Sophie Tremblay	Service de police de la Ville de Montréal
Doris Provencher	Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ)	Deby Trent	Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal

Groupes ayant reçu la formation

Organismes	Nombre de participants
Table de concertation sur les agressions à caractère sexuel de Montréal	25
Table de concertation en violence conjugale de Montréal	28
Procureurs à la Cour municipale de Montréal	35
Table carrefour violence conjugale Québec-Métro	12

Indemnisation - Une nouvelle façon de faire avec de multiples conséquences



Le 2 novembre 2016, l'AQPV transmettait à la directrice de l'indemnisation des victimes d'actes criminels, M^{me} Odette Guertin, et à la ministre de la Justice du Québec, M^{me} Stéphanie Vallée, un **document de réflexion** intitulé «L'obligation de fournir un certificat médical pour les victimes ayant subi des préjudices psychologiques: Une nouvelle "façon de faire" à l'IVAC qui a de multiples conséquences». Ce document faisait part des préoccupations de l'AQPV suite à la mise en place, le 1^{er} avril 2016, d'une nouvelle procédure exigeant des personnes soumettant une demande de prestations d'y joindre une preuve objective de blessure sous forme de diagnostic médical. L'Association y détaillait les multiples obstacles et enjeux associés à cette nouvelle exigence.

L'AQPV a sollicité une rencontre sur cette question, qui s'est tenue le 25 novembre 2016 avec M^{me} Guertin, M^e Audrey Turmel, responsable des orientations politiques au ministère de la Justice du Québec (MJQ), et M^{me} Diane Bilodeau, chef de service accès au régime à la Direction de l'indemnisation des victimes d'actes criminels (DIVAC). Étaient également présentes des représentantes des réseaux des maisons d'hébergement, des organismes œuvrant auprès des victimes d'agression sexuelle et des services d'aide aux victimes. Les points de vue de toutes ont permis de bien cerner les problèmes auxquels sont confrontées les victimes quand il s'agit de faire une demande de prestations. L'ouverture et l'écoute des représentantes de la DIVAC et du MJQ ont également été appréciées.

Les échanges se poursuivent et nous apprenions dernièrement que les commentaires acheminés par les différents groupes seront pris en compte dans la façon de traiter les dossiers lors de l'admissibilité et lors de la prestation des services d'indemnisation qui seront accordés aux victimes. À la dernière rencontre des représentantes des ONG, elles ont rappelé **l'importance d'avoir des mesures souples** quant à l'exigence d'un certificat médical pour les victimes d'agressions à caractère sexuel qui ne requièrent que des services thérapeutiques. Les nouvelles politiques seront acheminées aux organismes œuvrant auprès des victimes afin que ceux-ci soient en mesure de bien les accompagner.


NOUVELLE PROCÉDURE

Depuis le 1^{er} avril 2016, les personnes victimes et les sauveteurs blessés doivent fournir une preuve objective de blessure sous la forme d'un **diagnostic médical remis par un médecin** aux fins de l'analyse de l'admissibilité de la demande de prestations.


Cette nouvelle pratique favorisera une prise en charge médicale rapide et apportera plus d'efficacité tout au long du traitement du dossier à la Direction de l'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC).


Le rapport demandé est le *Rapport médical* ou l'*Attestation médicale* de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Étant donné que la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) a une entente de remboursement automatique auprès des médecins, il n'y aura aucuns frais exigés pour ce rapport médical.

Pour nous joindre

 ivac.qc.ca

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30

 1 800 561 4822

 1199, rue De Bleury
Montréal (Québec) H3C 4E1

IVAC

Indemnisation
des victimes
d'actes criminels

 DC000-2026 (2016-05)

L'AQPV a mis en ligne le document de réflexion en lien avec la nouvelle procédure décrétée par la Direction de l'IVAC (disponible au www.aqpv.ca sous la rubrique « Prises de position »). Ses membres l'ont également reçu. Voici quelques-unes de leurs réactions.

« Nous avons pris connaissance du document que vous avez transmis à l'IVAC. Nous sommes satisfaites et satisfaits des questionnements qui y sont soulevés et des conséquences sur les victimes qui y sont mentionnées. Nous tenons à vous remercier pour votre prise de position et vos démarches dans ce dossier ».

Joël Castonguay,
coordonnateur du ROEQ

« [...] je trouve que le texte produit par l'AQPV est très pertinent, les questions que vous avez soulevées vont tout à fait dans le sens des principes de l'AGIDD-SMQ et en plus j'ai appris pleins de choses ! Merci et c'est à suivre ».

Doris Provencher,
directrice générale de l'AGIDD-SMQ

Solidarité avec les femmes autochtones

Le 6 décembre 2016, l'AQPV joignait sa voix à **Femmes autochtones du Québec** et à l'**Assemblée des Premières Nations du Québec** et s'adressait au premier ministre du Québec afin de demander la création d'une commission chargée de mener une enquête systémique sur les pratiques policières à l'égard des Autochtones. Dans cette lettre, l'Association soulevait son inquiétude quant à la sécurité et à l'intégrité des femmes autochtones ayant eu le courage de dénoncer les agressions subies et de toutes celles continuant de garder le silence.

L'AQPV a fait parvenir à ses membres la lettre adressée au premier ministre et les a mobilisés afin qu'ils signent la pétition en ligne concernant la demande d'une commission d'enquête indépendante provinciale afin d'enquêter sur la relation entre les femmes autochtones du Québec et les institutions policières.

Le 21 décembre 2016, le gouvernement annonçait la tenue d'une commission d'enquête portant sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec.

**Commission d'enquête
sur les relations entre
les autochtones et
certains services publics**

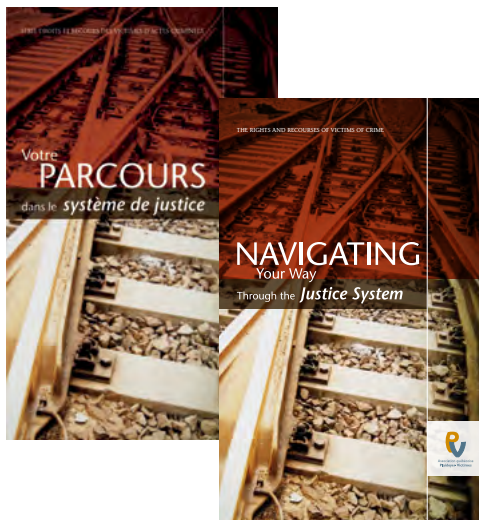
Québec 

Information aux victimes

Pour répondre aux besoins d'information des victimes d'actes criminels et leurs proches, l'Association produit des guides à contenu juridique vulgarisé sur les rouages du système de justice qui offrent des réponses aux questions les plus fréquemment posées, des conseils pratiques, des aide-mémoire et des références utiles. En étant mieux informés, ils sont davantage outillés pour exercer leurs droits et recours et chercher aide et réparation. Ces guides uniques s'adressent aussi aux intervenantes et intervenants qui les accompagnent dans leurs parcours.

Quand la victime est mineure – When the Victim Is a Minor

Ce guide est destiné aux parents dont l'enfant ou l'adolescent a été victime d'un acte criminel. Que le contrevenant soit un adulte ou un adolescent, il renseigne sur toutes les étapes du processus judiciaire en matière criminelle, sur la participation des enfants en tant que témoins et sur les droits et recours des victimes mineures. Complétée en cours d'année, l'édition comprend 220 questions/réponses, 140 conseils pratiques, notes et capsules d'information, et 60 références à des ressources utiles. Le lancement aura lieu le 1^{er} juin 2017. La version anglaise du guide sera quant à elle publiée à l'été 2017.



Votre parcours dans le système de justice – Navigating Your Way Through the Justice System

Paru en 2013, le premier guide de la série a été entièrement révisé à l'automne 2016 pour notamment refléter l'entrée en vigueur de la Charte canadienne des droits des victimes et les nouvelles dispositions et modifications au Code criminel et à la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition prévues dans le projet de loi C-32. La version anglaise a quant à elle été complètement mise à jour au cours de l'hiver 2017.

Copies distribuées en 2016-2017	357
Consultations en ligne en 2016-2017	886

Quand le contrevenant est un adolescent – When the Offender Is an Adolescent

Les 500 copies imprimées de la première édition en français publiée en 2015 ayant été écoulees, une réimpression s'est avérée nécessaire en cours d'année. L'Association a profité de cette occasion pour procéder à son entière mise à jour et s'est adjoint les services de M^e Jean Turmel, avocat, anciennement substitut en chef et directeur du Bureau du droit de la jeunesse et des victimes au ministère de la Justice du Québec, pour en assurer la révision juridique. La version anglaise a également fait l'objet d'une révision en cours d'année et sera disponible à l'été 2017.

Copies distribuées en 2016-2017	227
Consultations en ligne en 2016-2017	Statistiques non disponibles



Quand la victime est un nouvel arrivant ou à statut précaire – When the Victim Is a New Immigrant or a Person With Precarious Status

Lancé en avril 2016 devant plus de 75 personnes, ce guide vise à aider les personnes issues de l'immigration récente ou à statut précaire victimes d'un acte criminel au Québec à comprendre le fonctionnement des systèmes de justice pénale et d'immigration. Il fournit des explications sur toutes les étapes du processus judiciaire en matière criminelle et des renseignements concrets sur les divers statuts d'immigration et les recours possibles pour régulariser son statut en contexte de victimisation criminelle.

Copies distribuées en 2016-2017	283
Consultations en ligne en 2016-2017	713



L'AQPV produit et distribue des **dépliants** et des **signets** pour chacun des guides de la série. Ils permettent aux personnes qui accompagnent les victimes et leurs proches de les faire connaître. Les signets peuvent leur être remis directement tandis que les dépliants peuvent être déposés dans des présentoirs.



L'édition des guides de la série *Droits et recours des victimes d'actes criminels* est rendue possible grâce au soutien financier de :



Ministère de la Justice
Canada

Justice
Québec



Sensibilisation

Afin de développer, d'approfondir et de diffuser des connaissances sur la situation des victimes d'actes criminels et sur la victimisation criminelle et ses enjeux, l'Association produit des outils d'information et de sensibilisation sur différentes problématiques.

Trajectoires migratoires, statuts d'immigration et droits des victimes

Le 31 mai 2016, dans le cadre de la *Semaine des victimes et des survivants d'actes criminels* sous le thème « La puissance de nos voix », l'AQPV a procédé au lancement d'une capsule vidéo intitulée « **Trajectoires migratoires, statuts d'immigration et droit des victimes** ». Faisant intervenir **M^{me} Ghayda Hassan**, professeure de psychologie à l'UQAM et chercheuse clinicienne au sein de l'Équipe de Recherche et d'Intervention Transculturelle (ÉRIT), cette capsule explore en quoi les trajectoires migratoires et les statuts d'immigration peuvent être une source de vulnérabilité et influencer la qualité de vie des personnes immigrantes ou réfugiées. Il y est également question des enjeux liés à l'intervention auprès des personnes nouvellement arrivées au pays ou à statut précaire : comment mieux intervenir auprès d'elles ? Comment les aider à faire valoir leurs droits et recours ? Cette présentation s'est faite devant une trentaine de personnes et a été, depuis, visionnée près de **500 fois** sur la chaîne Youtube de l'AQPV.

Dans un souci de faire connaître aux personnes qui interviennent auprès des victimes et de leurs proches le grand nombre d'organismes qui peuvent leur procurer une aide précieuse et les guider dans leurs démarches afin qu'ils prennent des décisions éclairées et positives pour leur bien-être, l'AQPV a aussi produit une courte capsule vidéo présentant le guide « **Quand la victime est un nouvel arrivant ou à statut précaire** » de la série *Droits et recours des victimes d'actes criminels*. Cette capsule, complémentaire à celle décrite plus haut, est également disponible sur la chaîne Youtube de l'AQPV et a été vue **148 fois**.

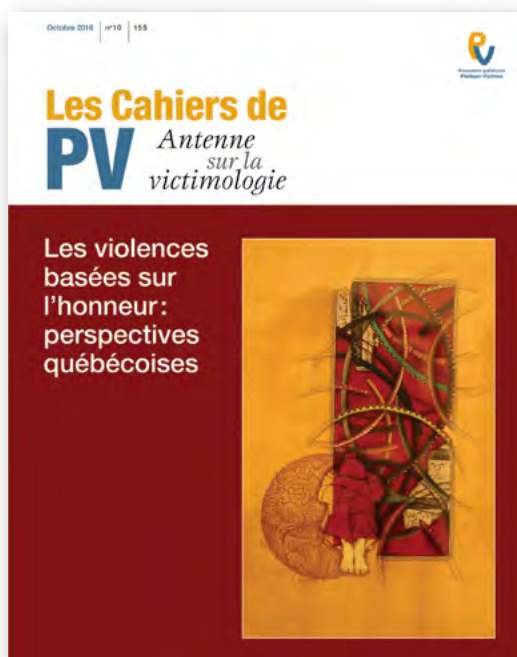


La vice-présidente de l'Association, **M^{me} Lise Poupart**, a été invitée à présenter les enjeux liés à la victimisation criminelle des personnes nouvellement arrivées ou à statut précaire dans le cadre de deux grands événements :

- Conférence « Violence conjugale et parrainage. Que dit la loi ? », prononcée lors du colloque *Interventions auprès des jeunes en contexte de diversité*, organisé par le **Collège de Rosemont** en octobre 2016.
- Atelier « Sensibilisation sur la réalité des nouveaux arrivants » présenté au **Séminaire Intersection/MSP** tenu sur le thème *Enjeux de criminalité et de sécurité quotidienne, stratégies proactives*, également en octobre 2016.

Les violences basées sur l'honneur

Durant l'année 2016-2017, l'AQPV a été activement impliquée dans l'organisation de la **Journée provinciale «Les violences basées sur l'honneur: État des lieux 2016»**, chapeautée par le Comité de suivi multiorganisme sur les violences basées sur l'honneur. Ce forum s'est tenu le 20 octobre 2016 à Montréal et a réuni plus de **150 personnes** intervenant dans divers milieux de pratique. La journée a permis de présenter l'origine et les réalisations du Comité et de faire le point sur les nouvelles législations et le développement d'outils. Deux tables-rondes ont aussi traité des pratiques de dépistage et d'intervention. Bref, ce fut l'occasion de dresser un bilan de la situation au Québec et de mobiliser les connaissances de diverses ressources en matière de prévention, de dépistage, d'intervention et de protection de ces femmes et filles vulnérables, issues de communautés d'origines très diverses.



Dans le cadre de cette journée, l'AQPV a été invitée à présenter le 10^e numéro de sa revue *Les Cahiers de PV – Antenne sur la victimologie* sur le thème «**Les violences basées sur l'honneur: perspectives québécoises**», qui détaille les travaux et constats des différents acteurs concernés par la problématique. Plus de **15 chercheurs et personnes** œuvrant en milieu communautaire et institutionnel y partagent leur expertise en matière de violence commise à l'encontre des filles et des femmes, au nom de traditionnels codes d'honneur.

Un grand merci à toutes celles qui ont rendu possible l'édition de ce numéro :

- M^{me} Yolande Geadah, chercheure
- M^{me} Madeline Lamboley, Ph. D., chercheure
- M^{me} Estibaliz Jimenez, professeure à l'Université du Québec à Trois-Rivières et M^{me} Marie-Marthe Cousineau, professeure à l'Université de Montréal
- M^{me} Marie-Hélène Senay, coordonnatrice communication et analyse à la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes
- Commandant Caroline Cournoyer et agent Sophie Tremblay, respectivement mandataire corporatif VCI et conseillère VCI au Service de police de la Ville de Montréal
- M^{me} Suzanne Dessureault, DPJ adjointe et M^{me} Florente Démosthène, conseillère-cadre au partenariat et diversité au CIUSSS Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal
- M^{mes} Melpa Kamateros et Sirian Nahabedian, respectivement directrice exécutive et travailleuse sociale au Bouclier D'Athéna Services familiaux
- M^{me} Patrizia Vinci, organisatrice communautaire à Femmes du monde à Côte-des-Neiges
- M^{me} Yasmina Chouakri, coordonnatrice du volet femmes à la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes

Les Cahiers de PV Antenne sur la victimologie

Les Cahiers de PV – Antenne sur la victimologie sont distribués gratuitement aux membres. Ils sont également disponibles pour la vente. En 2016-2017, ce sont plus de **500 exemplaires** qui ont été ainsi distribués.

24 heures textos – Les jeunes, l’amour et le cyberharcèlement

Au cours des derniers mois, l’Association a continué de faire la promotion du coffret *24 heures textos* auprès de divers intervenants et organismes, alors qu’un sondage révélait, en février 2016, qu’il avait déjà rejoint près de 10000 jeunes au Québec. Au mois de février 2017, l’outil a été présenté aux **représentantes locales à la condition féminine du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec de la région Québec–Chaudière-Appalaches**, dans le cadre de la préparation d’activités pour la journée du 8 mars.



Mois de la Justice

Une belle collaboration a été établie avec l’organisme **Juripop** au mois de février 2017, décrété Mois de la Justice. En effet, dans le cadre des cliniques juridiques gratuites dans le métro tous les lundis du mois de février, l’organisme a mis à la disposition des utilisateurs les dépliants promotionnels des guides de la série *Droits et recours des victimes d’actes criminels*.

Formations

L’AQPV offre des formations destinées aux personnes qui œuvrent auprès des victimes. Ces formations sont dispensées par des formatrices et des formateurs ayant une expertise reconnue dans leur domaine. Elles visent à développer les compétences des personnes participantes sur diverses thématiques telles que la victimisation et ses impacts, les besoins des victimes et de leurs proches, et sur l’accompagnement judiciaire des victimes.

En 2016-2017, deux formations ont été offertes dans **quatre villes du Québec**. Au total, **cinq sessions** de formation ont été dispensées de septembre 2016 à la fin mars 2017, auxquelles **120 intervenants** ont participé. Ces formations ont été offertes à des personnes œuvrant dans plusieurs organismes tels que les CALACS, les CISSS, les maisons d’hébergement pour femmes, les organismes de justice alternative et aux professionnels en pratique privée.



La thérapie orientée vers les solutions : un outil efficace pour aider les victimes de trauma

Formatrice : M^{me} Esther Trudel-Cloutier, psychologue

24 et 25 octobre 2016	Montréal
30 et 31 mars 2017	Drummondville

« Je recommande cette formation à toutes et tous. Je repars la tête pleine de nouvelles infos et nouveaux outils. Cette formation devrait être obligatoire pour tous intervenants(es) tellement elle est pertinente. Je suis ravie ».
Participante, Drummondville

Les victimes face au système de justice : le connaître pour mieux intervenir

Formatrice : M^{me} Anne Couture, Avocate Émérite

15 septembre 2016	Montréal*
1 ^{er} novembre 2016	Québec**
21 et 22 mars	Saint-Jérôme



« Formation essentielle pour toutes personnes appelées à accompagner des victimes. Formatrice bénéficiant d’une vaste expérience rendant les exemples concrets. Merci ! ».

Participante,
Saint-Jérôme

* Formation de groupe demandée par l’Alliance des maisons d’hébergement de 2^e étape et SOS violence conjugale (adaptée en contexte de violence conjugale)

** Formation de groupe demandée par le Secrétariat aux aînés (adaptée en contexte de maltraitance envers les aînés)

NOUVEAUTÉ

Le système de justice pénale pour les adolescents : le connaître pour mieux intervenir auprès des victimes

Cette année, l'AQPV a réalisé et distribué aux intervenants du réseau d'aide aux victimes un sondage sur leurs besoins de formation en matière d'accompagnement des victimes (mineures et adultes) dans le système de justice pénale pour les adolescents. Plus de **90 intervenants** provenant de divers milieux et secteurs (CISSS-CIUSSS, CALACS, maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence, réseau des CAVAC, OJA, maisons de jeunes, etc.) ont répondu au questionnaire. L'un des constats de cette consultation est à l'effet que les intervenants souhaitent, entre autres, mieux comprendre le système de justice pour les adolescents, les mesures extrajudiciaires, le programme de sanctions extrajudiciaires, les particularités du processus quant à l'application de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA), la place et le rôle de la victime aux diverses étapes ainsi que le rôle des divers acteurs-clés. Plus de 75% des intervenants qui ont répondu au questionnaire mentionnent qu'ils n'ont pas suivi de formation à cet effet.

Ce processus de consultation nous a permis de finaliser la formation sur l'accompagnement des victimes dans le système de justice pénale pour les adolescents, qui sera offerte à partir du printemps 2017. Cette formation, développée en collaboration avec la formatrice M^e Sophie Lamarre, procureure en chef adjointe au Bureau des affaires de la jeunesse du Directeur des poursuites criminelles et pénales, permettra aux personnes qui œuvrent auprès des victimes d'actes criminels de se familiariser avec la LSJPA et de comprendre les étapes du processus judiciaire lorsque l'accusé est un adolescent, de l'intervention policière à la détermination de la peine.



L'AQPV souhaite remercier les collaboratrices au projet d'élaboration de la formation :

- Juge Sophie Lavergne, ex-procureure en chef du Bureau des affaires de la jeunesse, nommée juge le 26 janvier 2017
- M^{me} Lise Poupart, vice-présidente de l'AQPV
- M^{me} Arlène Gaudreault, présidente de l'AQPV
- M^{me} Marie-Eve Lamoureux, adjointe clinique à Ressources Alternatives Rive-Sud

Concertation et partenariats

L'AQPV développe et maintient des liens avec un ensemble d'organisations en siégeant sur des instances décisionnelles ou en participant activement à des comités, groupes de travail et tables de concertation régionales, provinciales et nationales. En 2016-2017, les activités se sont poursuivies.

- Membre du **Comité de suivi multiorganisme sur les violences basées sur l'honneur**. Au cours de la dernière année, les rencontres ont été concentrées sur l'organisation de la Journée provinciale « Les violences basées sur l'honneur : État des lieux 2016 », qui s'est tenue le 20 octobre 2016 à Montréal. À cette occasion, l'AQPV a présenté le dernier numéro de la revue *Les Cahiers de PV – Antenne sur la victimologie* intitulé « Les violences basées sur l'honneur : perspectives québécoises » (pour plus de détails, consultez la section Sensibilisation, p. 17).
- Membre du **Comité consultatif sur la recherche sur les trajectoires de jeunes victimes et de jeunes témoins d'actes criminels au Québec**, coordonné par le Bureau international des droits des enfants. Une rencontre a été tenue en mai 2016 afin de présenter le plan du rapport de recherche et quelques résultats. Au moment d'écrire ces lignes, le rapport n'est pas publié.
- Membre de la **Table de concertation en violence conjugale de Montréal (TCVCM)**. La TCVCM a fêté ses 30 ans d'existence au mois de septembre 2016. C'est la directrice générale Marie-Hélène Blanc qui siège aux rencontres de la Table.
- Membre de la **Table de concertation sur les agressions à caractère sexuel de Montréal**. Le 1^{er} juin 2016, la présidente Arlène Gaudreault a présenté la Charte canadienne des droits des victimes aux membres de la Table.
- Membre du **CRI-VIFF** (Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes). À ce titre, l'Association a participé au lac à l'épaulé pour réfléchir ensemble aux conditions de réalisation de nos recherches en partenariat et à l'assemblée des membres en juin 2016.
- Membre de l'équipe **TRAJETVI** (trajectoires de vie, de violence et de recours aux services des femmes victimes de violence conjugale en contextes de vulnérabilité) en tant que partenaire communautaire. L'Association a participé à la rencontre annuelle des membres en octobre 2016 et soutenu une demande auprès du CRSH visant le financement de la participation des organismes communautaires au partenariat.
- Membre du **Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD)**. La lutte pour le rehaussement du financement des organismes qui œuvrent en défense collective des droits et la mobilisation contre les mesures d'austérité imposée au réseau communautaire ont été les principaux dossiers à l'agenda du RODCD. L'AQPV a participé aux rencontres et a joint la campagne « Engagez-vous pour le communautaire ».

- Membre du **Comité organisateur de la Semaine nationale des victimes et survivants d'actes criminels**. Le mandat de ce Comité est de fournir des suggestions, des conseils et un appui au Centre de la politique concernant les victimes pour élaborer le programme, planifier des activités et promouvoir la Semaine. La présidente Arlène Gaudreault participe à plusieurs conférences téléphoniques et discussions en cours d'année.
- Membre du **Comité stratégique et de concertation des partenaires corporatifs en matière de relations avec la communauté du SPVM**. La présidente était membre de ce comité qui a été dissous en mars 2017, suite à une restructuration des activités du SPVM.
- Membre du **Groupe de travail provincial « Législation, politiques et services (LPS) répondant à la violence envers les femmes en situation de handicap et les femmes Sources »**. Ce comité, mis en place par le Réseau d'Action des Femmes Handicapées Canada, a tenu sa première rencontre en juin 2016. Ce comité suit les travaux du projet LPS qui sert à concevoir des stratégies d'intervention coordonnées afin de mieux répondre aux besoins des femmes victimes de violence systémique secondaire en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec.
- Partenaire de la **Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)** comme signataire de l'Avis de la TCRI relatif à l'abrogation de la résidence permanente conditionnelle transmise en novembre 2016 à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.
- L'Association a joint sa voix à celle de la **Ligue des droits et libertés du Québec** et à de nombreux autres organismes afin de demander aux deux paliers gouvernementaux de soutenir financièrement la Fédération des femmes du Québec, dont la survie est menacée en raison d'un grave sous-financement. Fin décembre 2016, des lettres ont été transmises au premier ministre du Canada et au premier ministre du Québec, à M^{me} Patricia A. Hajdu, ministre de la Condition féminine et à M. François Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
- Collaborations avec **Victim Justice Network**, une ONG canadienne dont l'objectif est de promouvoir l'accès aux informations et aux ressources afin de prévenir la victimisation et d'apporter du support aux victimes d'actes criminels. L'activité principale est le développement d'un site Internet « pancanadien » sur lequel on retrouverait ces informations et aussi des webinaires. L'AQPV a été consultée sur la configuration du site et sur les avenues/moyens permettant de mieux faire connaître les pratiques visant à renforcer les droits des victimes et les organismes qui, dans l'ensemble des provinces et territoires au Canada, peuvent répondre à leurs besoins.

Communications

Que ce soit via son site Internet ou son infolettre, sur les réseaux sociaux ou dans les médias traditionnels, les communications de l'AQPV permettent d'être à l'affût des changements législatifs, du développement des services et de tout ce qui se fait dans le domaine de la victimologie.

Sur le web

- Le www.aqpv.ca : un site à visiter!

Naviguer sur le site Internet de l'AQPV, c'est avoir accès...

- À un bottin de plus de **150 ressources** provinciales ou nationales qui peuvent aider et guider les victimes d'actes criminels et leurs proches dans leurs démarches;
- Aux **4 guides** de la série *Droits et recours des victimes d'actes criminels* en format numérique feuilletable, en français et en anglais;
- À **88 articles des 10 éditions** de la revue *Les Cahiers de PV – Antenne sur la victimologie*;
- À **1 section** entièrement consacrée aux droits et aux recours des victimes d'actes criminels;
- À toutes les **prises de position** et à tous les **mémoires** produits par l'AQPV depuis ses débuts.

- La dernière-née, l'infolettre

Diffusée pour la première fois en janvier 2017, l'infolettre de l'AQPV informe en continu ses abonnés des travaux en cours à l'Association, des événements à venir, des nouvelles parutions, etc. Elle compte **472 abonnés** à ce jour.

Sur les réseaux sociaux

- Incontournable Facebook



Le nombre de J'aime...

1 ^{er} avril 2016	31 mars 2017
280	633

Quelques caractéristiques de notre clientèle...

Femmes	Hommes
82 %	16 %

13-17 ans	18-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 + ans
1 %	16 %	33 %	20 %	15 %	7 %	6 %



Le top 10 des articles avec la plus grande portée...

Date	Annonce	Portée
31/01/2017	Mise en ligne de l'édition 2017 du guide « Votre parcours dans le système de justice »	5 983
18/07/2016	Programme de formation 2016-2017	5 237
14/02/2017	Reconnaissance des formations par l'OPQ et l'OTSTCFQ	4 969
02/09/2016	Nouvelle formation « La thérapie orientée vers les solutions : un outil efficace pour aider les victimes de trauma »	4 541
06/06/2016	Lancement de la capsule « Trajectoires migratoires, statuts d'immigration et droits des victimes »	3 264
02/12/2016	Mise en ligne du guide « Quand la victime est un nouvel arrivant ou à statut précaire »	2 912
16/03/2017	Lancement de la campagne de membership	2 823
08/03/2017	Le 8 mars et le coffret <i>24 heures textos</i> , récipiendaire du Prix Égalité 2015	1 972
02/12/2016	Mise en ligne du guide « When the Victim Is a New Immigrant or a Person With Precarious Status »	1 485
14/03/2017	Nouvelle directive de la ministre de la Justice du Québec en matière d'indemnisation des victimes d'actes criminels	1 223

– À la découverte de LinkedIn

À la mi-mars 2017, l'Association ouvrait une **page « Entreprise »** sur le site de réseautage social professionnel LinkedIn. Les prochains mois seront employés à apprivoiser cette nouvelle plateforme !



Dans les médias

La présidente **Arlène Gaudreault** profite des occasions où elle est sollicitée à titre d'experte pour prendre la parole sur les enjeux liés à la défense des droits et à l'accompagnement des victimes d'actes criminels.

- Entrevue avec Marie-Michèle Sioui pour un texte sur les changements au Code criminel en matière d'agression sexuelle publié dans ledevoir.com. Octobre 2016.
- Entrevue avec Simon Diotte pour l'article « Victime ? Les recours existent » publié sur lactualite.com. Novembre 2016.
- Entrevue avec Sophie Allard pour un dossier sur le régime d'indemnisation des victimes d'actes criminels. La Presse +. Décembre 2016.
- Entrevue avec Mathieu Lavigne pour l'émission Faire Justice autrement. Radio Ville-Marie. Février 2017.
- Entrevue avec Pierre-Paul Biron pour l'article « La grève des juristes de l'État alourdira les délais au Tribunal administratif du Québec ». Journal de Québec. Février 2017.
- Participation à la [conférence de presse](#) organisée par le Parti québécois afin de dénoncer les conséquences de l'arrêt Jordan et de demander au gouvernement d'évoquer de toute urgence la clause dérogatoire. Avril 2017.



Arlène Gaudreault,
présidente du conseil
d'administration

Participation à des activités

Chaque année, l'AQPV participe à de nombreuses activités qui permettent de maintenir et d'accroître son ancrage dans les divers milieux de pratique et d'intervention auprès des victimes d'actes criminels.

- Assemblée générale annuelle de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, juin 2016.
- Lancement de l'outil + Fort, une application mobile pour les jeunes victimes d'intimidation organisé par le Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal, septembre 2016.
- Consultation publique sur la sécurité nationale sur invitation de M. Michel Picard, député de Montarville et Secrétaire parlementaire au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, septembre 2016.
- 30^e anniversaire de la Table de concertation en violence conjugale de Montréal et lancement du Répertoire des ressources, septembre 2016.
- Journée de grandes conférences organisées par l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues «Droits et services aux victimes» avec des représentants de la Sûreté du Québec, du Directeur des poursuites criminelles et pénales et du Bureau des services aux victimes du Service correctionnel du Canada, octobre 2016.
- Lancement officiel des nouveaux cahiers d'activités en prévention de la violence faite aux enfants par le Regroupement des organismes Espace du Québec, octobre 2016.
- Forum pancanadien sur la traite des personnes organisé par le Conseil canadien pour les réfugiés, novembre 2016.
- Webinaire «Tackling the Justice Gap: Restorative Justice and Sexual Violence» organisé par le Victim Justice Network, novembre 2016.
- Forum québécois sur les conséquences et la prévention de l'agression sexuelle au masculin organisé par CRIPHASE, novembre 2016.
- Visionnement du documentaire «Waseskun» et échange avec le réalisateur Steve Patry, novembre 2016.
- Webinaire de la Communauté de pratique en matière de violence sexuelle envers les femmes et les filles «Tu as le droit de dire non! Un programme d'intervention adaptée pour les femmes et les filles présentant une déficience intellectuelle et ayant subi des agressions à caractère sexuel», novembre 2016.
- 30^e anniversaire du service Côté Cour, un service spécialisé en violence conjugale et familiale en milieu judiciaire criminel, au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal, novembre 2016.
- Rencontre-réseautage des intervenants en matière de violence conjugale et intrafamiliale organisée par le Service de police de la Ville de Montréal, décembre 2016.
- Webinaire «Understanding the Complexities of Commercial Sexual Exploitation» tenu par l'Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention, janvier 2017.
- Journée de formation «Démystifier la LSJPA et ses acteurs» organisée par Éducaloi, mars 2017.
- Participation au test d'utilisateur du site Internet de la Direction de l'indemnisation des victimes d'actes criminels, mars 2017.
- Échange de connaissances 2017 sur le thème «Les réponses du système de justice pénale aux agressions sexuelles envers les adultes» organisé par le ministère de la Justice du Canada, mars 2017.

Ressources et dépenses

Résultats financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2017¹

Les résultats financiers de l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes pour la période du 1^{er} mars 2016 au 31 mars 2017 présentent des produits de 477653\$, des charges de 481183\$, donc un déficit pour l'exercice de 3530\$. L'actif net non affecté pour les opérations courantes de l'Association au 31 mars 2017 est maintenant de 38347\$.

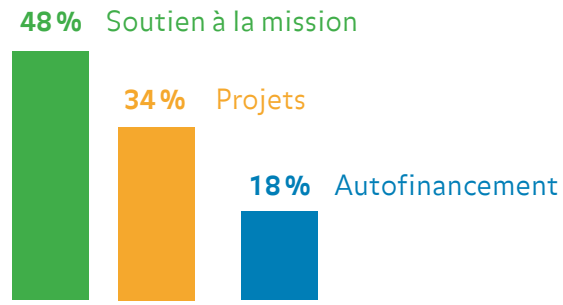
Résultats du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017

Pour la période 2016-2017, les activités de l'AQPV ont pu se réaliser grâce aux subventions gouvernementales en soutien à la mission de défense collective des droits (48% des revenus), dont la principale provient du Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels (185000\$) par le biais du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales qui contribue, quant à lui, à hauteur de 42480\$. Plusieurs autres subventions gouvernementales (34% des revenus) ont été accordées pour soutenir la réalisation de projets spécifiques, notamment par le ministère de la Justice du Canada (106505\$) pour les travaux d'édition de guides de la série *Droits et recours des victimes d'actes criminels*. Le ministère de la Justice du Québec a également accordé des subventions de 46764\$ afin de débiter deux projets de formation. Les revenus générés par le programme de formation annuel, la vente de documents, les cotisations des membres et autres sources ont été de 88908\$ (18%).

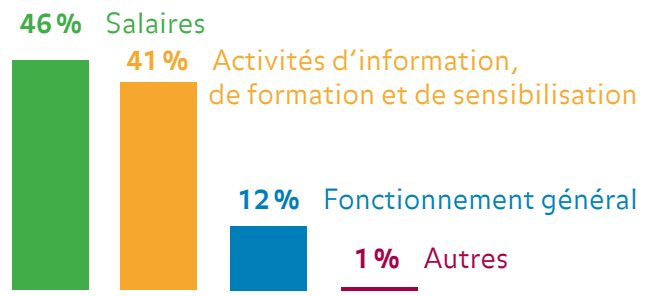
Les dépenses relatives aux salaires et charges sociales ont été de 219556\$ (46% des charges), les dépenses liées aux activités d'information, de formation et de sensibilisation ont été de 197562\$ (41%), tandis que les frais de fonctionnement général de l'Association ont été de 58698\$ (12%). Par ailleurs, 5367\$ ont été consacrés au développement d'une base de données.

Fabien Michaud
Trésorier

Produits



Charges



¹ Les informations financières sont extraites du Rapport de l'auditeur indépendant, M. Martin Duchesne CPA auditeur, CA.

Ministères

subventionnaires en 2016-2017

Justice
Québec 

 Ministère de la Justice
Canada

*Secrétariat à l'action
communautaire
autonome
et aux initiatives
sociales*

Québec 



Association québécoise
Plaidoyer-Victimes

www.aqpv.ca

4305, rue d'Iberville, bureau 201
Montréal (Québec) H2H 2L5
Tél. : 514 526-9037 Téléc. : 514 526-9951
Courriel : aqpv@aqpv.ca



*Au cœur
de vos droits*